

RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LE SUIVI DES FLUX

FÉVRIER-MARS 2024

MALI



INTRODUCTION

Afin de mieux comprendre les mouvements et tendances migratoires en Afrique de l'Ouest et du Centre, l'OIM, à travers la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*, DTM), met en œuvre l'activité de suivi des flux de populations (*Flow Monitoring*, FM).

Le suivi des flux de populations a pour but de recueillir des données sur les flux et tendances migratoires, les profils des voyageurs et les parcours et intentions des migrants, afin de fournir une meilleure compréhension des mobilités en Afrique de l'Ouest et du Centre. Les zones à forte mobilité sont identifiées en collaboration avec les autorités nationales et locales. Des points de suivi des flux (*Flow Monitoring Points*, FMP) sont ensuite installés à des lieux de transit clés par lesquels passent les migrants.

Au Mali, les FMP sont situés à Gogui (région de Kayes), Heremakono (région de Sikasso), Tombouctou (région de Tombouctou), Place Kidal (région de Gao) et Wabaria (région de Gao). Ces FMP ont été choisis afin de faire un meilleur suivi des migrations à destination ou en provenance des pays d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Libye, Tunisie) ou d'Europe (Italie, Espagne, France) via les routes méditerranéennes centrales ou occidentales, mais également, des migrations saisonnières, notamment d'orpaillage au Mali, en Guinée et au Sénégal. Les données recueillies au FMP de Wabaria ne sont pas comptabilisées parmi les chiffres d'enregistrement des flux pour éviter tout double comptage.

Ce rapport présente les données clés collectées entre 20 février et le 31 mars au niveau des quatre FMP au Mali. Il est subdivisé en deux sections:

- Une section présentant les données obtenues lors de l'enregistrement des flux (FMR).
- Une autre section présentant les résultats des enquêtes individuelles effectuées auprès des voyageurs (FMS).

Pour plus d'informations sur la méthodologie du suivi des flux et les définitions des flux considérés dans le cadre de ce rapport, merci de consulter la dernière page.

RÉSUMÉ



4 FMP actifs au Mali



54 350 individus observés au cours de la période



1 216 personnes ont été interrogées du 20 février au 31 mars 2024.



7 pour cent de baisse de la moyenne journalière par rapport au trimestre précédent.



Les flux entrants au Mali représentent 62 pour cent du total des flux observés.



47 pour cent des migrants enquêtés se déplacent pour la recherche d'emploi et de moyen de subsistance et 21 pour cent pour des activités d'orpaillages.



66 pour cent des migrants enquêtés avaient au moins un niveau d'éducation primaire.



3 pour cent des migrants enquêtés ont affirmé avoir travaillé ou effectué des activités sans recevoir le paiement attendu.

2 pour cent ont affirmé avoir été contraints de travailler contre leur gré durant leur voyage.

Carte 1: Localisation des points de suivi des flux



Les frontières, les noms et les désignations sur cette carte n'impliquent pas la reconnaissance ou l'acceptation officielle par l'OIM.

TENDANCES MIGRATOIRES

Durant la période du 20 février au 31 mars 2024, environ 54 350 mouvements migratoires ont été observés au niveau des quatre points de suivi des flux transfrontaliers, soit une baisse de 7 pour cent de la moyenne journalière par rapport au 4^{ème} trimestre de l'année 2023.

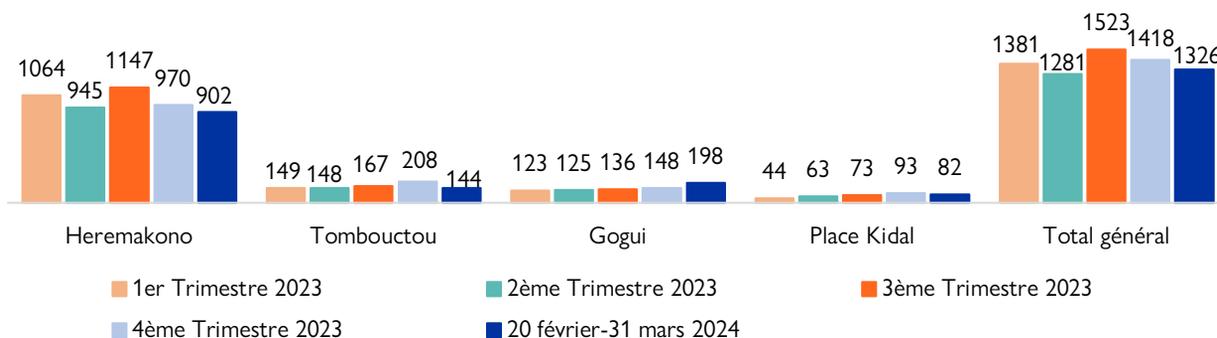


L'analyse des tendances par lieu de transit montre qu'en dehors du FMP de Gogui, des baisses de la moyenne journalière ont été enregistrées dans les FMP de Heremakono, de Tombouctou et de Gao (Place Kidal) au cours de la période.

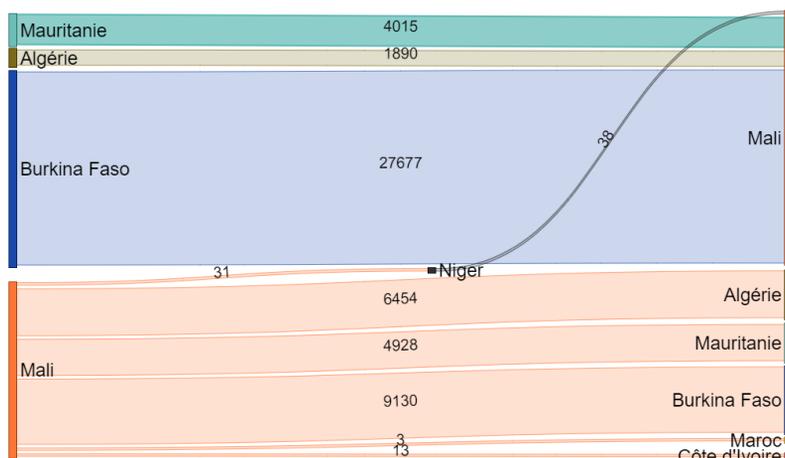
Ces baisses journalières ont été aux nombres de 68 migrants au FMP de Heremakono, 63 migrants à celui de Tombouctou et 12 migrants au FMP de Gao. Elles sont principalement observées sur les flux sortants, témoignant ainsi la diminution des retours des migrants saisonniers au niveau du FMP de Heremakono au cours de la période, mais aussi la diminution des départs au FMP de Tombouctou.

Le FMP de Gogui, point de suivi enregistrant les mouvements vers ou depuis la Mauritanie, a été témoin d'une hausse de la moyenne journalière au cours de cette période par rapport au trimestre précédent (soit 50 migrants de plus par jour). Cette hausse est principalement enregistrée sur les flux entrants (34 migrants de plus par jour) venant de la Mauritanie, qui pourrait être due à l'augmentation des cas de retour forcé causés par un incident dans la commune de Fassala. De plus, les départs vers la Mauritanie ont continué à être enregistrés avec une augmentation quotidienne de 17 migrants.

Graphique 1: Moyenne quotidienne des flux par FMP



Graphique 2: Principaux pays de provenance et destination des flux enregistrés durant la période de collecte

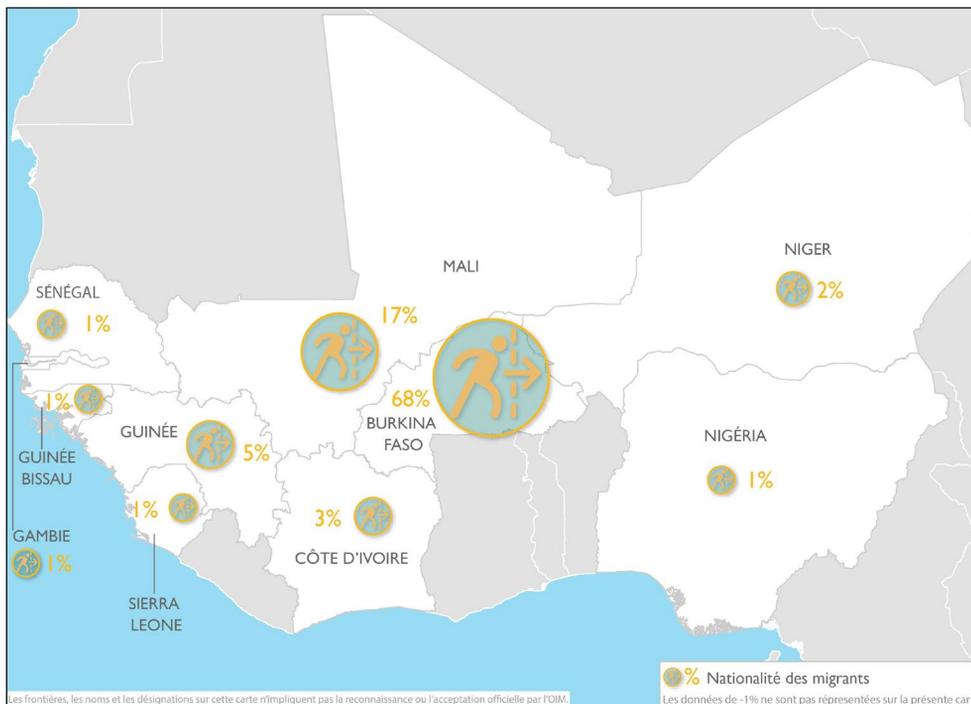


La majorité des flux observés au cours de ce trimestre était en provenance ou à destination du Burkina Faso (68%) et majoritairement composée de migrants saisonniers pour les activités d'orpillages.

De plus, les échanges de flux entre le Mali, l'Algérie et la Mauritanie, ont été notés au cours du trimestre. Ces migrations sont de longue durée pour la recherche d'opportunités économiques ou, dans certains cas, des retours volontaires ou forcés de migrants.

PROFIL DES VOYAGEURS

Carte 2: Pays d'origine des migrants observés

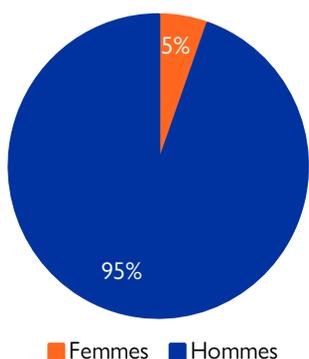


La quasi-totalité (99%) des migrants enregistrés au cours de la période étaient des ressortissants des pays de l'Afrique de l'Ouest.

Cela démontre des liens étroits et de la forte mobilité entre le Mali et les autres pays de la région. De plus, ceci reflète également l'importance du Mali dans les mouvements migratoires régionaux. Cette importance est en partie due à la position géographique du Mali reliant les pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord.

Les migrants ressortissants des pays frontaliers du Mali représentent 78 pour cent dans les flux enregistrés durant cette période. Il s'agit du Burkina Faso (68%), de la Guinée Conakry (5%), de la Côte d'Ivoire (3%), du Niger (2%), du Sénégal (1%) et de la Mauritanie (moins de 1%). Cependant, les migrants de nationalité malienne représentent 17 pour cent des flux enregistrés.

Graphique 3 : Sexe des migrants



La population migrante enregistrée aux différents FMP au Mali est majoritairement masculine. Les hommes dominent par leur présence à 95 pour cent.

Cependant, malgré la faible proportion des femmes observées dans le flux, elle varie suivant les FMP avec des proportions considérables dans les FMP de Gogui (20%) et de Tombouctou (12%). La présence des femmes dans ces FMP témoigne leur intérêt pour la migration vers la Mauritanie où les emplois semblent être mieux rémunérés, ou aussi le Maroc, l'Algérie, la Libye et au-delà, l'Europe. Elles travaillent généralement dans les activités de ménage, dans la restauration en Mauritanie.

VULNERABILITÉS OBSERVÉES AUX FMP



1% ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS



< 1% FEMMES ENCEINTES



< 1% PERSONNES ÂGÉES (PLUS DE 60 ANS)



4% ENFANTS NON-ACCOMPAGNÉS

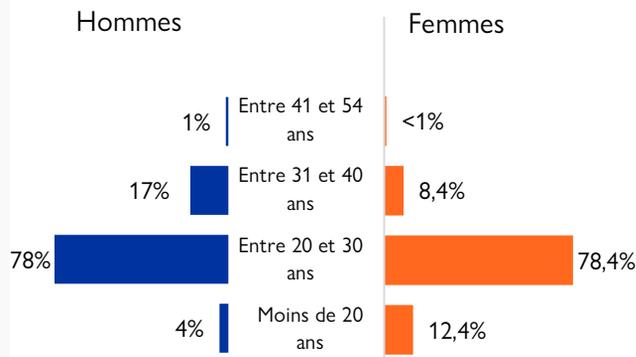
PROFIL DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE DES MIGRANTS ENQUÊTÉS

Du 20 février au 31 mars 2024, au total, 1 216 enquêtes individuelles ont été effectuées auprès des migrants dans les FMP situés dans les régions de Gao, Kayes, Sikasso et Tombouctou.

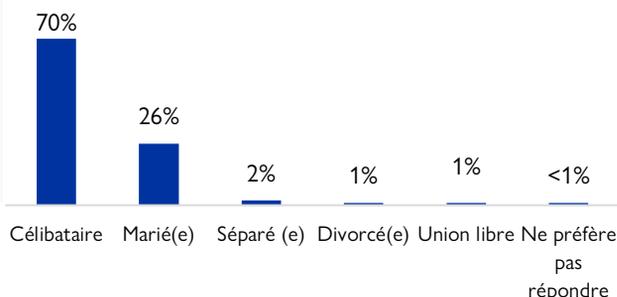
La majorité des migrants enquêtés (93%) se situent dans la tranche d'âge de 20 à 40 ans. Cette tranche d'âge reste la plus importante aussi bien chez les hommes (95%) que chez les femmes (87%). La proportion des migrants de moins de 20 ans représente 6 pour cent dans les enquêtes de la période. Ils sont principalement des Burkinabés, des Guinéens, des Maliens et des Nigériens.

Sous l'angle de la situation matrimoniale, les migrants enquêtés au cours de la période étaient principalement des célibataires (70%), des mariés (26%), des divorcés ou séparés (2%). La répartition de ces derniers statuts reste la même chez les hommes que chez les femmes. Cependant des différences en proportion sont notées, concernant les statuts de divorcés, séparé et union libre qui sont plus représentatifs chez les femmes.

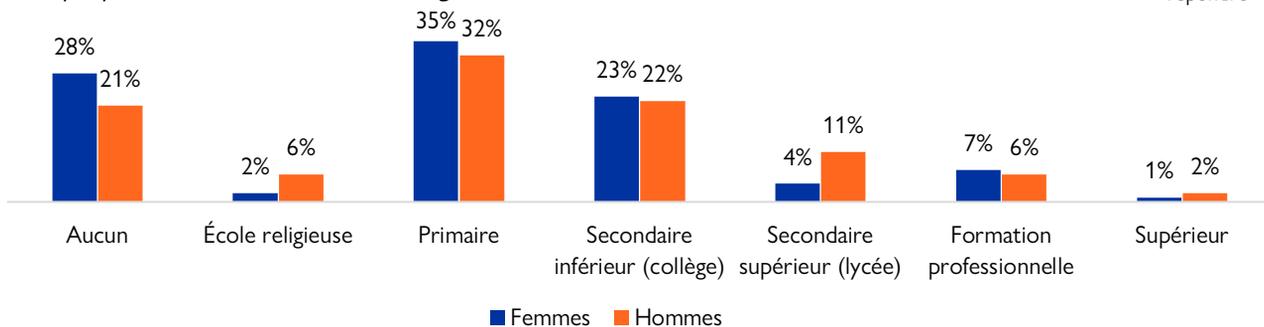
Graphique 4 : Tranche d'âge des migrants par sexe



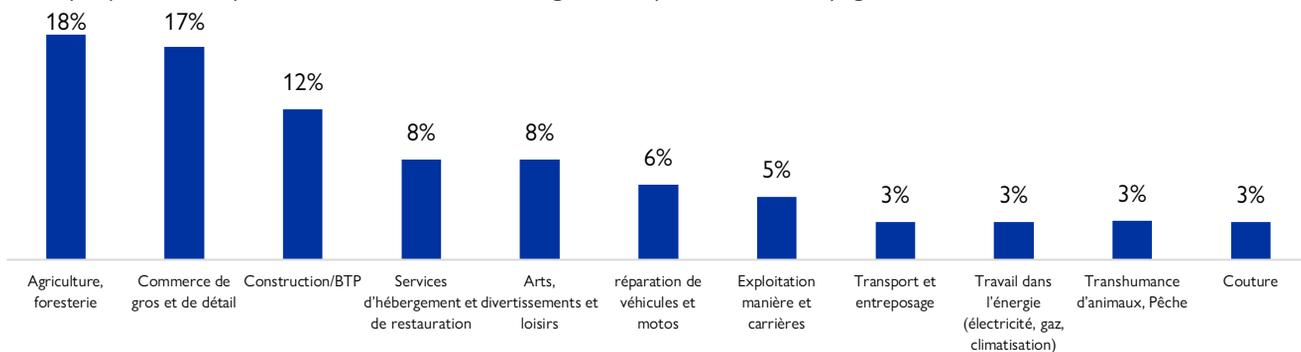
Graphique 5 : Situation matrimoniale des migrants



Graphique 6 : Niveau d'éducation des migrants



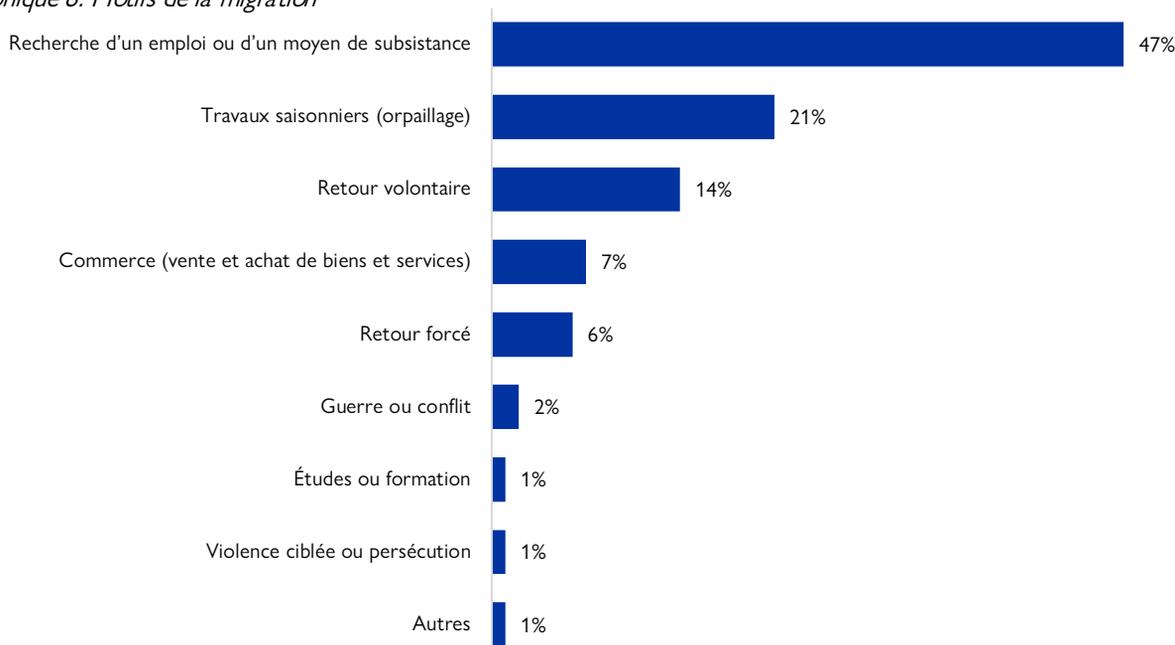
Graphique 7 : Principaux secteurs d'activités des migrants enquêtés avant le voyage*



* L'analyse du graphique 7 est basée sur les migrants qui étaient en activité avant le voyage et qui ont donné le secteur dans lequel leur activité se situait (soit 56% des migrants enquêtés).

MOTIF DE LA MIGRATION

Graphique 8: Motifs de la migration



Les migrations motivées par la recherche d'emploi ou d'un moyen de subsistance (47%) et pour les travaux saisonniers d'orpaillage (21%) ont été les premières raisons évoquées par les migrants enquêtés au cours de cette période. Ces raisons demeurent ainsi les principales tant chez les femmes que chez les hommes. A ces motifs s'ajoutent les retours volontaires ou forcés, le commerce et la guerre ou les conflits.

Une analyse par motif de déplacements démontre que les migrants à la recherche d'emploi ou de moyen de subsistance avaient comme principales destinations l'Algérie, la Mauritanie, le Mali, la Libye et les pays de l'Europe. Ce facteur se justifie principalement par le manque d'opportunités et d'emploi dans les pays d'origine des migrants car 66 pour cent d'entre eux n'exerçaient aucune activité avant leurs départs. Quant à d'autres, elle s'explique par la faible rentabilité des activités exercées dans les domaines de l'agriculture, du commerce, de l'art et du divertissement et de la construction.

Quant aux migrants saisonniers d'orpaillage, la majorité se dirigeaient vers le Mali. Ce choix du Mali par ces migrants saisonniers est en grande partie dû à l'existence de nombreux sites d'orpaillage dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Gao.

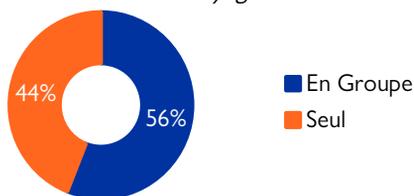
Les retours volontaires (14%) ont été des motifs considérablement évoqués par les migrants enquêtés dans les FMP de Gao, de Tombouctou et de Gogui. Ils avaient comme destination finale le Mali, le Burkina Faso, la Guinée Conakry, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Sénégal, la Gambie. Une autre proportion non négligeable (3%) de migrants enquêtés a été contrainte de se déplacer; plus spécifiquement des expulsés et des refoulés. Les principaux pays de résidence de ces migrants étaient l'Algérie, la Mauritanie et la Libye.

Le motif de commerce (7%) demeure aussi une raison de déplacement pour certains migrants enquêtés. Cette proportion est de 13 pour cent dans le FMP de Kayes et 11 pour cent à celui de Tombouctou. Ces migrants, principalement de nationalités nigériennes, nigérianes, sénégalaises et guinéennes se dirigeaient majoritairement vers le Mali et l'Algérie.

Les guerres ou les conflits (2%), sont devenus une cause de migration ces dernières années, touchent principalement les pays de résidence tels que le Mali, le Burkina Faso, et le Niger.

PARCOURS MIGRATOIRES ET DESTINATION FINALE DES MIGRANTS

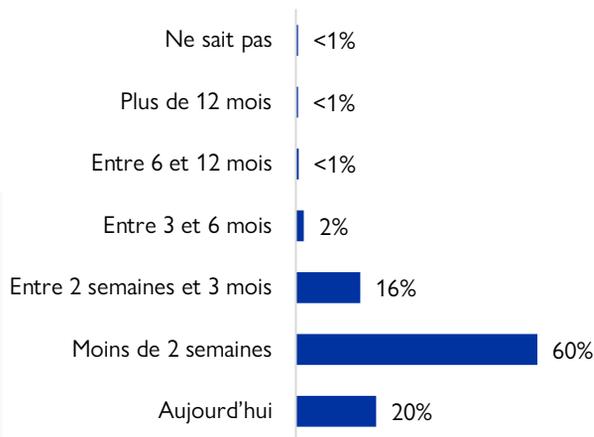
Graphique 11 : Modalités de voyage



La grande majorité des migrants voyageant en groupe se déplace avec des personnes n'appartenant pas à leur famille. Le voyage de groupe a été majoritairement évoqué dans les FMP du nord et celui de Heremakono. Cependant, les migrants saisonniers burkinabé sont généralement des ressortissants de la même localité ou des localités voisines qui décident le plus souvent de se rendre ensemble dans les sites d'orpaillages au Mali. Aussi, des groupes de migrants de retour volontaire ou forcé, notamment les Guinéens, les Maliens ou les Ivoiriens transitaient par le FMP de Heremakono.

Pour les migrants transitant par Tombouctou, la modalité de voyage en groupe est le fait qu'ils sont généralement accueillis par des passeurs qui les rassemblent dans un lieu avant le départ. Ces moments d'attentes qui peuvent durer plusieurs jours, permettent aux migrants de tisser un lien qui pourrait ensuite leur permettre de s'entraider au cours du trajet où demeurent de nombreux risques de violences, d'abus et d'exploitation avant d'atteindre leur destination souhaitée.

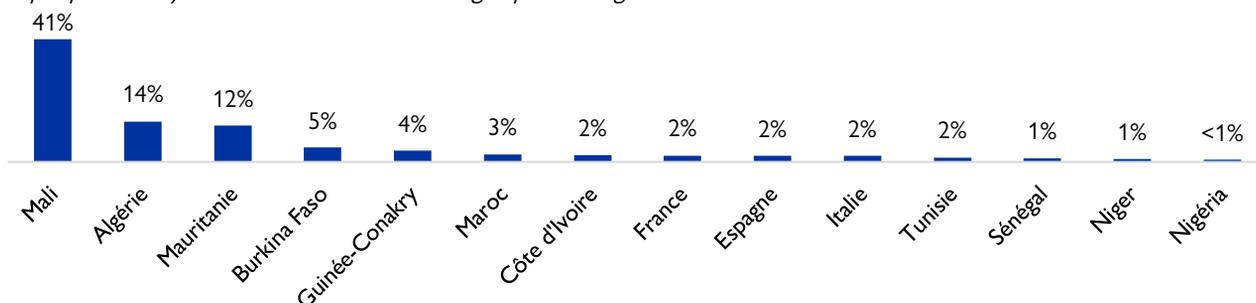
Graphique 12 : Durée de parcours



La majorité (85%) des migrants ont effectué au moins deux semaines de voyage au plus avant de transiter au niveau des FMP. Cette proportion reste majoritaire dans les FMP de Gogui, de Heremakono, de Kayes et de Tombouctou.

Quant à d'autres, la durée de leur trajet peut aller jusqu'à trois ou six mois, ce qui est principalement noté dans les FMP situés dans la région de Gao.

Graphique 13: Pays de destination finale envisagée par les migrants



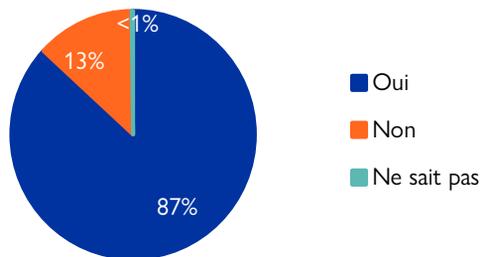
Chacun des principaux pays de destination présente des caractéristiques économiques différentes qui attirent les ressortissants de la région. Le Mali, choisi par 41 pour cent des migrants enquêtés, est la destination privilégiée pour des migrations saisonnières dans les sites d'orpaillages situés dans les régions du sud, de l'ouest et du nord du pays et pour ses activités économiques dans la capitale. Ces mouvements sont aussi caractérisés par des Maliens de retour volontaire ou forcé.

Le choix des pays du Maghreb (23%), notamment l'Algérie, la Libye, le Maroc et la Tunisie qui sont à la fois des pays de destination et de transit pour accéder à l'Europe est également significatif.

Enfin, le choix de la Mauritanie (12%), destination privilégiée des ressortissants du Mali et de la Côte d'Ivoire, est principalement motivé par la forte présence de la diaspora de ces deux pays et par les opportunités de main d'œuvre en Mauritanie.

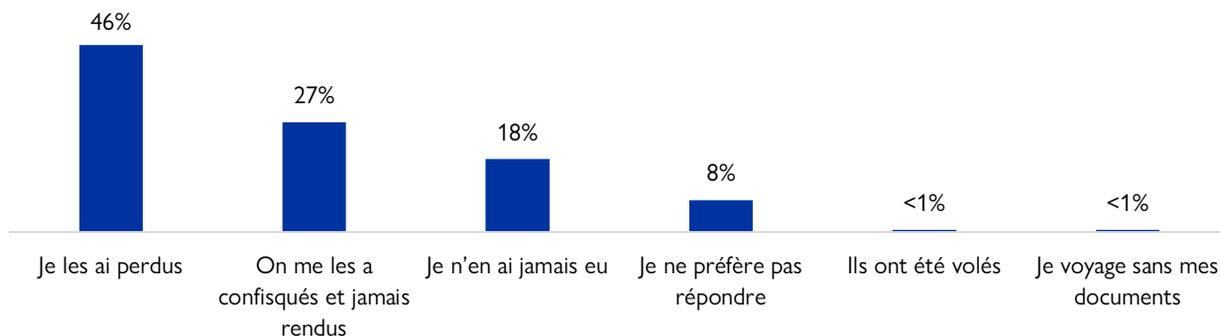
VULNERABILITÉS ET RISQUES D'EXPLOITATION

Graphique 14: Possession de document

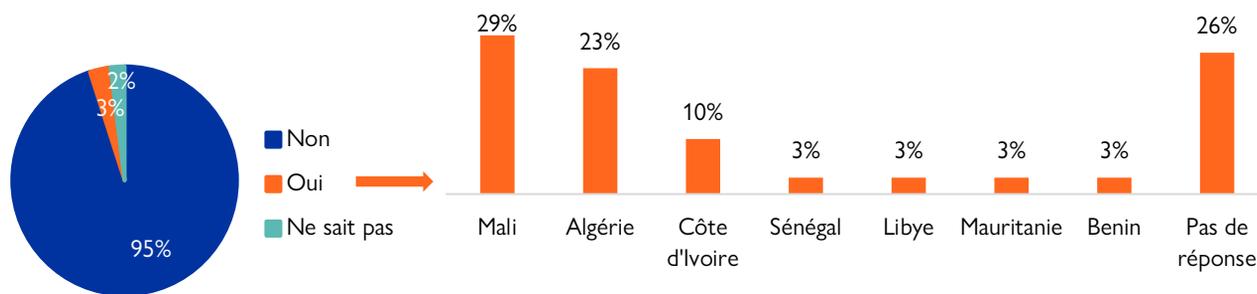


La confiscation du document d'identité ou de voyage du migrant durant son trajet ou à l'arrivée dans le pays de destination est assimilée à une forme d'abus sur la personne et une contrainte sur sa liberté de mouvement. En effet, 27 pour cent des individus n'ayant pas de document d'identité en leur possession ont affirmé que leurs documents avaient été confisqués sans retour.

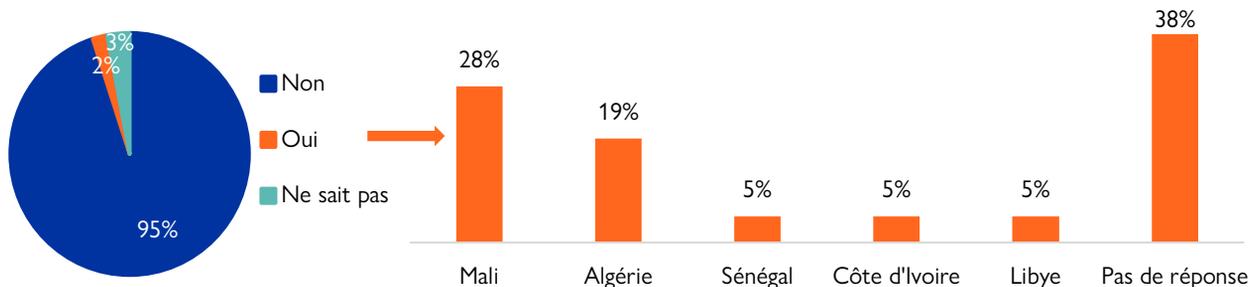
Graphique 15: Principales raisons de non-possession de documents d'identité



Graphiques 16 et 17: Travail des migrants sans rémunération et pays d'origine



Graphiques 18 et 19: Travail des migrants contre leur gré et pays d'origine



INTRODUCTION : Le suivi des flux, mis en œuvre par l'OIM à travers la Matrice de suivi des déplacements (DTM), a pour objectif de fournir une vue d'ensemble des mobilités en Afrique de l'Ouest et du Centre à travers la collecte de données clés sur le nombre, le parcours et les caractéristiques des flux observés dans des zones à forte mobilité à travers la région.

MÉTHODOLOGIE : Le suivi des flux de population est un travail d'enquêtes qui vise à mettre en lumière les zones particulièrement sujettes aux migrations transfrontalières et intrarégionales. En premier lieu, les zones de forte mobilité sont identifiées à l'échelle du pays. Les équipes DTM conduisent ensuite un travail au niveau local pour identifier des points de transit stratégiques. Au Mali, les enquêteurs collectent les données auprès des informateurs clés présents aux points de suivi des flux: il peut s'agir du personnel des gares routières, des fonctionnaires de la police ou de la douane, des chauffeurs de bus ou des migrants eux-mêmes. Un questionnaire de base combiné à des observations directes permettent de collecter des données désagrégées par sexe et nationalité. Les points de suivi des flux ont été choisis après consultation avec les acteurs nationaux et locaux impliqués dans la gestion des migrations au Mali, en fonction de la localisation et des caractéristiques propres aux flux transitant dans ces espaces. La collecte de données se fait de manière quotidienne.

L'enregistrement des flux (*Flow Monitoring Registry*, FMR) consiste à collecter les données au niveau des différents points de passage via des observations directes et auprès d'informateurs clés. Le **FMR** recueille des informations sur le nombre de voyageurs passant par les points de passage, leurs lieux de provenance et de destination envisagées, les moyens de transports utilisés, ainsi que les vulnérabilités observées.

Les enquêtes individuelles (*Flow Monitoring Survey*, FMS) permettent de collecter des données plus approfondies à travers des entretiens auprès d'un échantillon de voyageurs qui passent par les points de passages afin de mieux comprendre leurs profils. Les données principales collectées à travers le **FMS** sont la nationalité du voyageur, son âge, son sexe, son niveau d'éducation, son statut professionnel, les raisons de son déplacement, sa provenance, sa destination ainsi que ses besoins et vulnérabilités.

À chaque point de suivi des flux (*Flow Monitoring Point*, FMP), les données sont recueillies par une équipe d'enquêteurs. La collecte de données est effectuée quotidiennement aux horaires lors desquels le plus grand nombre de voyageurs traversent les FMP. Cependant, ces horaires peuvent être aménagés en fonction de la période et du contexte. Les données sont collectées au travers d'un formulaire et d'observations directes.

LIMITES : Les données utilisées dans le cadre de cette analyse sont des estimations et ne représentent qu'une partie des flux existants. La couverture spatio-temporelle de ces enquêtes est partielle et la collecte des données reste limitée à l'échelle de la journée bien qu'elle se fasse de manière quotidienne et sur des périodes où les flux sont importants. Enfin, aucune donnée n'est collectée sur les flux existant en dehors des plages horaires couvertes par les enquêteurs. Les données sur les vulnérabilités sont basées sur les observations directes des enquêteurs et ne doivent être comprises qu'à titre indicatif.

Les nationalités des migrants sont celles déclarées par ceux-ci et les documents ne sont pas vérifiés par les enquêteurs.

Bien que le choix des répondants soit aléatoirement entrepris par l'enquêteur, dans la pratique, la sélection n'est pas faite selon une méthode probabiliste. Ceci constitue un facteur de biais dans l'échantillon tiré. En outre, aucune base de sondage n'est disponible pour permettre l'utilisation d'une méthode probabiliste.

Partant de ces constats, il serait judicieux de ne pas généraliser les résultats obtenus. Néanmoins, le rapport apporte des indications utiles sur les profils, les expériences, les besoins et les vulnérabilités des migrants.

Le terme de flux sortant fait référence aux migrants qui arrivent au point de suivi des flux avec l'intention de se diriger vers les zones extérieures du Mali.

Le terme de flux entrant fait référence aux migrants qui arrivent à un point de suivi des flux avec l'intention de se rendre à l'intérieur du Mali.

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de mieux faire comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies dans ce rapport le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent porter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.